



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MEL AC AL95 - XYL

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MEL AC AL95 - XYL
Numéro du produit 45806
Synonymes; marques commerciales MEL AC-AL95-XYL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Industrie solvant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
17, Av Louison Bobet
94132 FONTENAY-SOUS-BOIS
France
+33 (0)1 49 74 80 80
(FAX) +33 (0)1 49 74 81 11
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59
Appel d'Urgence (en dehors des heures ouvrées) +441865 407333
Sds No. 45806

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

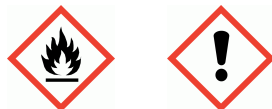
Classification

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) F; R11. Xn; R20. Xi; R36/38. R67
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



MEL AC AL95 - XYL

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.
Contient	ACÉTONE, XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

ETHANOL			30-60%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225		F; R11. Xi; R36	
Eye Irrit. 2 - H319			

ACÉTONE			10-30%
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225		F; R11. Xi; R36. R67	
Eye Irrit. 2 - H319			
STOT SE 3 - H336			

XYLÈNE			10-30%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 3 - H226		Xn; R20/21. Xi; R38. R10	
Acute Tox. 4 - H312			
Acute Tox. 4 - H332			
Skin Irrit. 2 - H315			

MEL AC AL95 - XYL

ETHYLBENZÈNE		5-10%
Numéro CAS: 100-41-4		Numéro CE: 202-849-4
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F; R11. Xn; R65, R20, R48/20/21/22. Xi; R36/37/38

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Drowsiness, dizziness, disorientation, vertigo. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	Dépression du système nerveux central.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Treat according to symptoms: Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

MEL AC AL95 - XYL

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Oxydes des substances suivantes: Carbone. CAUTION: Reignition may occur Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Follow precautions for safe handling described in this safety data sheet. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des produits inflammables et combustibles. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier inoxydable. Acier doux revêtu de polyéthylène. Glass.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

MEL AC AL95 - XYL

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 500 1210

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

ETHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

ACÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 500 1210

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

XYLÈNE

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

ETHYLBENZÈNE

*

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 88,4 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

ETHANOL (CAS: 64-17-5)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 950 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1900 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg p.c. /jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 114 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 950 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg p.c. /jour

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- Eau douce; 0.96 mg/l

- Eau de mer; 0.79 mg/l

- rejet intermittent; 2.75 mg/l

- STP; 580 mg/l

- Sédiments (eau douce); 3.6 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 2.9 mg/kg

- Sol; 0.63 mg/kg

MEL AC AL95 - XYL

ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Industrie - Cutanée; Long terme : 186 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 2420 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1210 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme : 62 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme : 62 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 200 mg/m³

PNEC

- Eau douce; 10.6 mg/l
 - Eau de mer; 1.06 mg/l
 - eau; 21 mg/l
 - Sediment; 3.04 mg/kg
 - Sol; 33.3 mg/l
 - STP; 29.5 mg/l

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 289 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 289 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.8 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 108 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- Eau douce; 0.327 mg/l
 - Eau de mer; 0.327 mg/l
 - rejet intermittent; 0.327 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 6.58 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg
 - Sol; 2.31 mg/kg

ETHYLBENZÈNE (CAS: 100-41-4)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 293 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- Eau douce; 0.1 mg/l
 - Eau de mer; 0.01 mg/l
 - rejet intermittent; 0.1 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 9.6 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 13.7 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 1.37 mg/kg
 - Sol; 2.68 mg/kg

MEL AC AL95 - XYL

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection individuelle

Wear anti-static footwear

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Se laver les mains après l'usage. Éviter le contact avec les yeux.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Caractéristique.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	63°C @
Point d'éclair	< -5°C (Coupelle fermée).
Densité relative	0.825 @ 20°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	0.32 mPa s @ 20°C

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
---------------------	--------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.
--------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
--------------------------------------	---

MEL AC AL95 - XYL

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Forms explosive mixtures with air. Eviter les conditions suivantes: Hydrocarbures chlorés.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Amines. Réducteurs forts. Bases - inorganiques. Bases - organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 6 321,84

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 19 415,97

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 4 746,0

**ETA inhalation
(poussières/brouillards mg/l)** 647,0

Inhalation Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

Ingestion Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Dépression du système nerveux central.

Contact cutané Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

Informations toxicologiques sur les composants

ETHANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 10 470,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 10470 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 15 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 15800 mg/kg, Cutanée, Rat

MEL AC AL95 - XYL

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL ₅₀ vapeurs mg/l)	200,0
Espèces	Rat
Indications (CL ₅₀ inhalation)	CL ₅₀ 20 mg/l, Inhalatoire, Vapour, Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	200,0

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant.
--	----------------------

Inhalation	Les vapeurs à fortes concentrations sont narcotiques. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.
Ingestion	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

ACÉTONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	5 800,0
Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ orale)	OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL ₅₀ mg/kg)	15 800,0
Espèces	Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL ₅₀ vapeurs mg/l)	760,0
Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	760,0

Inhalation	Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.
------------	---

MEL AC AL95 - XYL

Ingestion	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Dépression du système nerveux central.
Contact cutané	Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

XYLÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 4 500,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 110,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 15,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Pneumonia may be the result if vomited material containing solvents reaches the lungs.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Organes cibles	Peau Système respiratoire, poumons

ETHYLBENZÈNE

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

MEL AC AL95 - XYL**SECTION 12: Informations écologiques**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants**ETHANOL**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

XYLÈNE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ETHYLBENZÈNE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants**ETHANOL**

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Toxicité aiguë - poisson LC50, 48 hours, 48 heures: > 100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours, 48 heures: 12.34 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 48 hours, 48 heures: > 100 mg/l, Selenastrum capricornutum

ACÉTONE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 hours, 96 heures: 5540 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
LC50, 96 hours, 96 heures: > 100 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours, 48 heures: 8800 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes , : 1000 mg/l, Boues activées

MEL AC AL95 - XYL

XYLÈNE

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 2-11 (Roccus saxatilis); 13,5 (Lepomis macrochirus); 21,0 (Phimepales promelas) mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1-5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 hours: 3-5 (Selenastrum sp.) mg/l, algues

ETHYLBENZÈNE

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 12.1 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1.8 - 2.4 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 hours: 438 mg/l, algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. The product is degraded completely by photochemical oxidation.
Biodégradation	- Demi-vie : 1 - <10 jours

ACÉTONE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	eau - Dégradation (%) 91: 28 jours La substance est facilement biodégradable.
Demande chimique en oxygène	2.21 g O ₂ /g substance

XYLÈNE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

ETHYLBENZÈNE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

MEL AC AL95 - XYL

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage : - 0.31

ACÉTONE

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable. BCF: 3,

Coefficient de partage : -0.24

XYLÈNE

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage : 2.77 - 3.15

ETHYLBENZÈNE

Coefficient de partage : 3.5

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

ACÉTONE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - : 1.5 @ 20°C

Constante de Henry 3311 Pa m³/mol @ 25°C

XYLÈNE

Mobilité Le produit est non miscible dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

ETHYLBENZÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

MEL AC AL95 - XYL

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ACÉTONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

XYLÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Autres effets néfastes Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

ACÉTONE

Autres effets néfastes Aucune information requise.

XYLÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques. Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1993

N° ONU (IMDG) 1993

N° ONU (ICAO) 1993

MEL AC AL95 - XYL

N° ONU (ADN) 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS XYLENE, ETHANOL)

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS XYLENE, ETHANOL)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS XYLENE, ETHANOL)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS XYLENE, ETHANOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (IATA) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

MEL AC AL95 - XYL**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Document d'orientation	CHIP for everyone HSG228. Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. DSEAR

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	19/06/2015
Révision	01
Numéro de FDS	45806
Statut de la FDS	Approuvé.
Signature	Jitendra Panchal
Phrases de risque dans leur intégralité	R11 Facilement inflammable. R36 Irritant pour les yeux. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes d'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.